
**ACCUSATIONS À L'ENCONTRE DE L'ABBÉ PIERRE :
À TITRE EXCEPTIONNEL, LE MAIRE DE LYON DÉBAPTISE
LA PLACE QUI PORTE SON NOM**

Suite aux graves et nombreuses accusations d'agressions sexuelles portées contre l'abbé Pierre, la Ville de Lyon réaffirme son soutien total aux victimes et salue le travail engagé par la Fondation éponyme. À ce jour, vingt-quatre femmes ont témoigné, mettant en cause le prêtre décédé en 2007. La municipalité souhaite ainsi permettre que la parole des victimes, femmes et enfants, soit entendue et respectée.

Lyon est associée à l'histoire personnelle de l'abbé Pierre (il y est né le 5 août 1912 sous le nom d'Henri Grouès) mais aussi au mouvement Emmaüs et à l'appel de l'hiver 1954. En hommage à son engagement, la Ville de Lyon avait décidé en 2012 d'inaugurer une place à son nom.

Alors que les témoignages sur des agressions sexuelles commises par l'abbé Pierre se multiplient, et parce qu'il appartient à la municipalité de déterminer, en toute responsabilité, les personnalités dont le nom mérite d'être associé à l'espace public, qu'il s'agisse de rues ou bâtiments, **le Maire de Lyon Grégory DOUCET a pris la décision, à titre exceptionnel, que le nom « Abbé Pierre » soit retiré de l'espace public lyonnais. Ce choix s'inscrit en cohérence avec l'engagement résolu de la Ville de Lyon dans la lutte contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles.**

Ce changement de dénomination concerne la **place Abbé Pierre située dans le 9^e arrondissement**. Celle-ci fera l'objet d'une nouvelle dénomination, **décidée en concertation avec les acteurs du quartier**, et qui sera inscrite à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal. Une attention particulière sera portée à l'accompagnement des résidents qui seront contraints d'entamer des démarches de changement d'adressage.

Concernant la « **Fresque des Lyonnais** » dans le **1^{er} arrondissement**, aujourd'hui seule la copropriété peut décider d'intervenir sur ce mur peint, qu'il s'agisse de son entretien, de sa modification ou de son retrait. **La Ville de Lyon** en accord avec Cité Création – détenteur du droit artistique de l'œuvre –, **se tient prête à soutenir le retrait de l'abbé Pierre de cette fresque**. Dans l'attente de la réalisation de cette modification, la Ville de Lyon soutient la proposition de Cité Création de pose d'une affiche sur la fresque afin d'informer le public du processus en cours.

Enfin, la Ville de Lyon a décidé de travailler à la **création d'un comité d'histoire de Lyon**. Ce conseil aura notamment pour mission de se pencher sur les demandes de changement de dénominations et plus largement sur la mémoire dans l'espace public lyonnais.

La Ville de Lyon est déterminée à aborder cette situation avec responsabilité et transparence. Elle reste aux côtés des victimes et s'engage à soutenir la Fondation Emmaüs dans ses démarches pour garantir que les voix des personnes concernées soient entendues.